



COMBAT OUVRIER

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et en
Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et de
Guadeloupe.
Pour la reconstruc-
tion de la IV^{ème}
Internationale.

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Samedi 11 avril 1981

N° 111

PRIX : Antilles 2 F
France 3 F

Editorial

**PERQUISITIONS,
EMPRISONNEMENTS,
CONDAMNATIONS...
BRAVO ALBARÈDE!
FRAPPEZ, FRAPPEZ
JUGE BLANC !...**

Procès, arrestations, perquisitions, interrogatoires se multiplient depuis des mois.

En particulier, la liste des victimes du nommé Albarède augmente. Les juges blancs travaillent pour la future tempête.

Leurs procès, leurs arrestations, provoquent l'indignation. Certains Martiniquais ne font que « murmurer » d'indignation. D'autres crient leur indignation. D'autres pensent et disent ouvertement il faut rendre directement les coups : « Si les blancs frappent, les noirs doivent répondre ».

Les juges colonialistes sont-ils décidés à ne pas être des juges mais les instruments qui feront monter la colère en Martinique, Albarède, lui, un blanc, croit-il qu'il agit, ici en Martinique, dans un pays de noirs, dans une colonie, en tant que « juge », en tant qu'auxiliaire de la justice ?

Le croit-il réellement ?
Agit-il en pensant rendre la justice « au nom du peuple français » ?

Depuis plusieurs années les gendarmes et la police ont consacré leurs forces et leur temps non pas à « protéger » la population, mais à réprimer cette population. La gendarmerie, la police ont laissé partout en Martinique des traces de leur passage.

Mais elles interrogent, perquisitionnent, menacent et frappent les jeunes, les grévistes, les militants, ceux qui protestent contre la situation, elles n'ont pas fait de zèle pour retrouver les responsables de la mort de Chloé de madame Lacrampe, de Nouvet ni de tous les autres.

La conclusion, une partie croissante des jeunes la tire : les manifestations tranquilles dans la rue, les défilés symboliques ne changeront rien à leur sort.

Plus les Albarède frappent, plus s'accroît cette conviction qu'il faut s'organiser et s'engager dans une lutte offensive contre le pouvoir qu'ils représentent.

Bravo Albarède ! Arrêtez, jugez, perquisitionnez !

Rendez les jeunes plus durs, les militants plus décidés et plus efficaces !

Les blancs qui vivent en Martinique vous rendront responsables des inconvénients que cela entraînera pour eux.

« Qui sème le vent récolte la tempête ».

DÉCLARATION DE GERARD BEAUJOUR AU PROCÈS EN APPEL DE FR3

Nous publions ci-dessous la déclaration écrite que Beaujour avait préparée pour le procès en appel de FR 3. Pour des raisons de procédure il n'a pu la lire dans son entier. Nous la publions intégralement.

MESSIEURS LES JUGES,

Je veux d'abord faire une remarque : pour être présent à ce procès on m'a tiré d'une cellule de la prison de Fort-de-France.

Alors de deux choses l'une : ou je suis un dangereux malfaiteur et un récidiviste, ou il faut bien admettre que je fais partie d'une « charrette » où d'autres ont pris place avant moi ; ils ont nom : Oscar, Marie-Jeanne, Victoire, Geril, Dupros, Rampaly, et bien d'autres.

Dans tous ces procès on vous voit vous, juges français juger des Antillais.

Permettez-moi de penser et de dire que nous, Antillais ne pouvons qu'être très sceptiques sur la valeur d'une justice rendue dans ces conditions.

Ce qui est en cause aujourd'hui ce n'est pas l'intervention et la protestation de Pago, Ravoteur et Beaujour accompagnés de plus de cent autres personnes à FR 3.

Ce qui est en cause, c'est que l'administration française parachutée à 7000 kms décide de tout à notre place, à nous Antillais.

Et cela est intolérable.

Il ne s'agit pas seulement de l'information ; il y a l'économie, la culture, la justice et tout ce qui concerne la vie sociale. Il y a d'ailleurs des procès qui touchent à chacun de ces domaines. Des



camionneurs, des lycéens, des enseignants, des syndicalistes, un maire, voilà un échantillon de ceux que l'on poursuit et qu'on vous demande de juger

Les Antillais acceptent mal qu'on les prive de leurs droits à la différence et à la décision.

Nous sommes différents de vous — regardez nous qui sommes accusés, regardez ceux qui vous soutiennent et regardez vous.

Aucune de vos lois ne pourra gommer cette différence au nom d'une prétendue civilisation, la vôtre, et au nom d'un pays riche, puissant, développé.

On vous demande de nous juger, nous fils d'un pays sous-développé en marche vers sa propre libération aspirant à régler lui-même les problèmes que pose son évolution.

On vous demande de nous juger parce que nous avons protesté contre la façon

dont la mort de Chloé et le problème des jeunes ont été présentés à la radio d'Etat.

On vous demande de juger ceux qui se font les porte-paroles d'un mécontentement et d'une volonté de changement que 34 ans de répression, de fraude, de promesses non tenues n'ont pas éteint ni même atténué.

Notre idéal anticolonialiste a résisté à tous les coups et à tous les aléas. Il se dresse messieurs les juges fièrement ; cela devrait vous faire hésiter à nous frapper. On ne vous demande pas de nous juger mais de nous réprimer. Et vous ne pouvez pas nous juger car nous sommes les fils d'un peuple différent du vôtre.

Bien sûr, vous avez la possibilité de nous frapper. Mais en le faisant vous prendriez la responsabilité de faire grandir la colère qui couve contre tous ceux qui symbolisent ici le pouvoir colonial.

Des jeunes avaient frappé des blancs sur une plage, des bombes ont éclaté en Guadeloupe.

Chaque procès et chaque verdict qui frappent les nôtres font basculer dans la voie de la colère toujours plus d'Antillais.

En persistant à frapper des anticolonialistes, des fils du peuple antillais, vous ne pouvez qu'armer le bras de terroristes ou d'activistes qui, à leur tour frapperont les ressortissants de la nation qui opprime la Martinique.

Mais quel que soit votre jugement nous resterons sereins, confiants dans notre avenir. Car nous savons que c'est la vérité et non le mensonge qui est le moteur du progrès humain.

**CONTRE LE POUVOIR BLANC !
CONTRE LE RACISME OFFICIEL !
CONTRE LE COLONIALISME FRANÇAIS !
LES NOIRS PAUVRES ET TOUS LES MÉCONTENTES
DOIVENT S'ABSTENIR LE 26 AVRIL ET LE 10 MAI.**

A la société Camelec en Martinique, un chef blanc raciste du nom de Lafille traite ses ouvriers de « sale nègre », dans cette même société, au morne Pichevin, les ouvriers ont été rassemblés le 27 mars pour que leur soit présenté un conducteur de travaux fraîchement débarqué ; il est blanc, comme si un Martiniquais, un noir, ne pouvait pas occuper ce poste. Il n'y a pas si longtemps à la Colas de Guadeloupe, un ancien manoeuvre est revenu après un séjour à Curaçao et le voilà promu chef : il est blanc ; des travailleurs noirs, guadeloupéens plus qualifiés que lui n'ont pas obtenu le poste...

Voilà un exemple édifiant du pouvoir blanc dans les entreprises. Ailleurs, à

tous les niveaux, dans l'économie, l'administration, partout en très grande majorité, ce sont des blancs qui dirigent une population en majorité noire et indienne.

A l'Institut national de recherche agronomique (INRA), sur huit stations, sept sont dirigées par des blancs. Dans l'académie Antilles Guyane, au niveau de la Guadeloupe, sur six services, quatre sont dirigés par des blancs et la plupart des inspecteurs primaires sont blancs. Au Trésor, sur un total de 31 cadres, 28 sont blancs et seulement trois noirs... Et nous pourrions continuer la liste...

Voilà l'illustration simple, claire, sans détour du caractère colonial de notre

pays. Voilà la manifestation la plus évidente du colonialisme.

Cela signifie que la communauté noire ne dirige en rien ses propres affaires. Elles sont dirigées par des blancs venus de France ou par les capitalistes békés locaux.

Tous ceux qui sont mécontents d'un tel système peuvent le faire savoir largement le 26 avril et le 10 mai prochain en s'abstenant d'aller voter.

Parmi tous ceux là, les noirs pauvres, ceux qui sont exploités dans les champs et dans les entreprises, dans les bureaux,

Suite page 2

FORT-DE-FRANCE : LE 25 MARS DEVANT LES TRIBUNAUX : DES INCULPÉS EN SÉRIE...



Marie-Jeanne

Marie-Jeanne, maire et conseiller général de Rivière-Pilote : accusé d'outrage à magistrat par geste et par parole, à la suite de son intervention aux côtés des camionneurs jugés en flagrant délit...

Victor Sainte-Rose, un jeune de Grande-Rivière accusé d'outrage à agent; rébellion et fuite. A la suite d'un contrôle d'identité musclé, sa chemise avait été déchirée. Il ne reste pas sur les lieux. Quelques minutes plus tard, il est accueilli par un gendarme sur le pas de la porte de chez lui qui lui donne un coup de crosse. Son père, malade, est traité sans ménagement.

Mme Dupros et M. Rampaly accusés d'avoir brisé du matériel à la Ste électro-

comptable.

Geryl Victor, syndicaliste à la CSTM est accusé, lui, d'entrave à la liberté du travail.

La liste de ceux que la justice coloniale faisait comparaître ce jour là devant ses tribunaux était longue.

Le 25 mars, il y avait à l'intérieur du tribunal de Fort-de-France les accusés, leurs avocats, et une population nombreuse à l'extérieur du tribunal était venue soutenir les uns et les autres et manifester contre la répression.

Les juges, procureurs, entourés de gardes-mobiles et de policiers devaient désigner les coupables et prononcer les peines. Leurs réquisitoires ont été particulièrement sévères :

Pour Marie-Jeanne, le procureur Albarrède a demandé une peine de 15 à 18 mois de prison avec sursis. Pour les autres des peines sévères aussi étaient requises pour l'exemple. Les chefs d'inculpation étaient fort divers, mais ils avaient en commun une chose : les accusés étaient tous noirs, les juges et les accusateurs étaient blancs.

Les accusés s'étaient tous, à leur manière dressés contre l'injustice coloniale et patronale. Cela, le pouvoir colonial blanc ne l'accepte pas. Il enrage de voir que de plus en plus dans les colonies, des hommes, des femmes ne craignent plus ses lois et ses menaces et relèvent la tête. Il s'affole...

MAUGEE ET BEAUJOUR SONT DES MILITANTS ANTICOLONIALISTES ET NON DES MALFAITEURS. ILS LUTTENT AUX CÔTÉS DES TRAVAILLEURS ET ET JEUNES MARTINIQUAIS. ILS MÉRITENT LE SOUTIEN DE TOUS LES MARTINIQUAIS.

Nous publions ci-dessous un tract de la C.S.T.M. en solidarité à Beaujour et Maugee.

Inculpés pour « recel de malfaiteur », Maugee et Beaujour, deux militants de Combat Ouvrier, sont incarcérés respectivement le 13 et le 19 mars 1981 à la Maison d'Arrêt de Fort-de-France.

D'après les informations que nous avons reçues, leur incarcération serait liée à l'affaire Perian.

Trois remarques s'imposent pour bien comprendre les ruses et les manœuvres employées par la justice colonialiste pour semer la confusion dans les esprits :

1) Tout d'abord, lors de l'affaire des jeunes emprisonnés de Schœlcher (1979) dont Périan faisait partie, un Comité de soutien fut créé, à l'initiative de Combat Ouvrier et d'autres organisations politiques et syndicales.

2) Au cours de cette affaire, un des jeunes emprisonnés, Philippe Chloé trouva la mort dans sa cellule, dans des conditions si mystérieuses que le Comité de

soutien demanda toute la vérité sur cette mort.

3) Pour obtenir que le public soit informé, plus de 100 personnes, membres du Comité et Parents des emprisonnés, se rendirent à FR 3. Elles exigèrent 3 minutes d'information sur l'affaire Chloé. Résultat : 3 militants, dont Beaujour, furent inculpés et condamnés...

3) Devant la montée réelle de la prise de conscience nationale, le pouvoir, dans un premier temps, multiplia les procès, à partir de faits politiques ou syndicaux.

Aujourd'hui, il manœuvre autrement : en essayant de confondre militants anticolonialistes et malfaiteurs.

En effet, en retenant les termes de « recel de malfaiteur » comme chef d'inculpation contre Maugee et Beaujour, le pouvoir veut tout simplement discréditer en les assimilant à des malfaiteurs, les militants anticolonialistes

et les organisations qui luttent pour la liberté et la dignité dans ce pays.

LA C.S.T.M. Education rejette cette amalgame. Elle met en garde enseignants, élèves et parents d'élèves contre toute imposture de ce genre venant du pouvoir.

Le pouvoir doit savoir que la C.S.T.M. Education mettra au second plan les erreurs commises par les camarades ou les divergences avec eux. Elle se montrera résolument solidaire des camarades de Combat Ouvrier incarcérés.

La C.S.T.M. Education lance un appel aux enseignants, élèves et parents d'élèves pour qu'ils apportent leur soutien effectif aux camarades incarcérés.

La C.S.T.M. Education, lundi 23 mars 1981

LES NOIRS PAUVRES ET TOUS LES MÉCONTENTES DOIVENT S'ABSTENIR LE 26 AVRIL ET LE 10 MAI !

SUITE DE LA PAGE 1

les hôpitaux, et autres, ceux qui sont chômeurs, les jeunes en colère, ceux qui sont contraints de d'émigrer pour trouver du travail, ceux qui subissent en France le racisme dans le ghetto de l'émigration, ont encore plus de raison, d'exprimer un geste de refus en n'allant pas voter.

Les politiciens français les trompent depuis des dizaines d'années.

La politique coloniale de la bourgeoisie française dominée par le concept d'assimilation est un échec sur toute la ligne. D'abord parce que l'on ne peut pas assimiler un peuple qui vit à sept mille kilomètres et ensuite parce que la crise économique créée par les pays capitalistes eux-mêmes, les prive des moyens de mener leur propre politique. Comment éviter le chômage aux Antilles alors qu'il triple en sept ans en France même et qu'il est le fait même de la bourgeoisie ?

Le « grand ensemble » auquel on nous demande de rester attaché est un grand ensemble en crise, où sévit le chômage, les fermetures d'entreprises, les licenciements avec en prime le racisme.

Quel intérêt ont les populations des Antilles à y rester amarrées ?

Par contre nous pouvons affirmer avec force le droit pour la population des Antilles de créer son propre Etat, un Etat qu'elle gérera elle-même, un Etat débarrassé du racisme officiel et gouverné par des noirs eux-mêmes. Nous pouvons affirmer avec force en n'allant pas voter que ce ne sont pas les élections et mieux les élections organisées par le colonialisme lui-même qui changeront quoi que ce soit au sort des colonisés des Antilles.

Les noirs pauvres, les travailleurs, les jeunes et aussi tous les mécontents peuvent montrer qu'ils comptent sur bien autre chose que sur le bulletin de vote pour arracher leur émancipation du joug colonial et capitaliste. Car ce ne sera que la lutte, la lutte farouche organisée et menée par tous les mécontents, tous les « laissés pour compte » du système colonial qui changera leur sort.

Alors le 26 avril et le 10 mai, éloignons-nous des urnes, n'allons pas voter, que tous les mécontents montrent ensemble ces jours-là qu'ils sont des dizaines de milliers à rejeter le système colonial, le racisme officiel et le pouvoir blanc.

DEUX GALAS DE SOUTIEN À MADO, REINETTE, GAMBY, JEAN-BAPTISTE.

Les lundi 6 et mardi 7 avril, deux galas de solidarité avec les militants emprisonnés se sont tenus au Centre des Arts de Pointe-à-Pitre. A l'appel du comité des parents et amis des détenus, de nombreux artistes ont répondu, qu'il s'agisse de peintres, de musiciens, ou de danseurs.

C'est devant une salle archi-comble, le lundi aussi bien que le mardi, que se sont produits les artistes. Dans une ambiance chargée d'émotion, sans trace de découragement mais au contraire empreinte de détermination, les artistes et le public observèrent, à l'appel du présentateur, une minute « non de silence, mais de force » à l'intention des détenus.

Un représentant du comité des parents et amis prit la parole pour rappeler que ce gala n'était pas un simple spectacle, mais un acte de soutien à l'égard des quatre emprisonnés : Mado, Reinette, Gamby et Jean-Baptiste. Il expliqua les conditions dans lesquelles ils sont détenus, et notamment le fait qu'ils sont isolés et ne peuvent recevoir de visite, excepté de leurs avocats.

Puis le spectacle commença, un spectacle où le gro-ka tenait la place principale. A la fin du gala de lundi, les participants ne se séparèrent pas, et de 11 h15 à minuit, des centaines de personnes, au rythme des cloches et des gro-ka, scandèrent « ki yo vlé, ki yo vlé pa, la Gwadeloup ké libéré ».

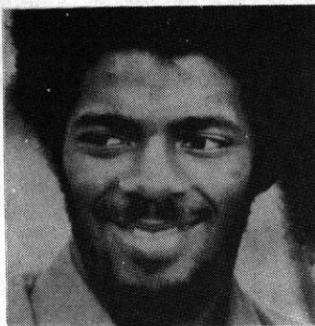
Le mardi, c'est devant une assistance aussi nombreuse et dans une ambiance aussi enthousiaste et déterminée que se déroula le second gala, malheureusement écourté pour des problèmes de

lumière.

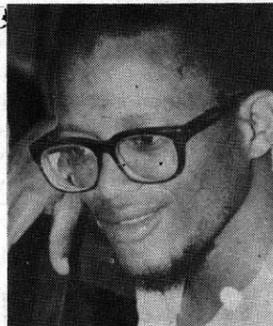
Au total, ces galas furent donc un succès. Sur le plan financier d'une part, qu'il ne faudrait pas négliger car pour leur défense, les détenus ont aussi besoin d'argent ; mais surtout, sur le plan politique.

Qu'un aussi grand nombre d'artistes aient participé bénévolement à un tel

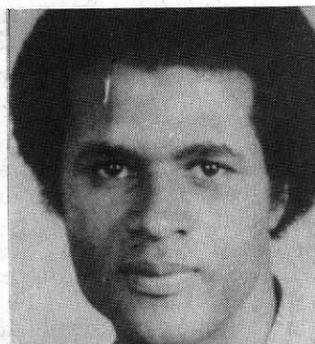
gala (et tant pis pour les absents !), que tant de personnes se soient déplacées et aient tenu à soutenir les militants emprisonnés, c'est là un nouveau revers pour le pouvoir colonial. Comme lors de la manifestation du 21 mars, Dijoud, Mailard et les autres ont pu constater que les militants du GLA sont loin d'être isolés.



Reinette



Mado



Gamby



Jean-Baptiste

ROND-POINT DU MEUBLE. LES GRÉVISTES SONT DÉCIDÉS À ALLER JUSQU'AU BOUT !

Cela fait près de deux mois que les employés du Rond-Point du Meuble sont en grève. Ils exigent la réintégration d'un de leurs camarades licencié abusivement.

Jusqu'ici monsieur Kalil refuse toute négociation. Malgré plusieurs interventions de l'inspection du travail et de la CGTG, il continue de faire la sourde oreille. Il refuse également les élections des délégués du personnel. Il prouve ainsi sa volonté de ne pas accepter que son personnel soit syndiqué. Le licenciement d'un employé n'a été en fait qu'un prétexte. Monsieur Kalil a tenté d'intimider ses employés pour les empêcher

de s'organiser. Malgré toutes ces manœuvres cela n'a pas empêché que ceux-ci se mettent en grève.

Les grévistes gardent aussi leur position. Les interventions violentes des gardes mobiles arbitrées par le sous-préfet Renard ne les ont pas intimidés. Tous les jours ils surveillent le dépôt de Jarry pour empêcher les livraisons. Monsieur Kalil est obligé de faire ses livraisons dans la nuit.

Dans son magasin à Pointe-à-Pitre, il a embauché quatre nervis pour la surveillance. Ceux-ci donnent l'alerte quand ils aperçoivent les grévistes dans les environs. Ce qui oblige monsieur Kalil à

fermé son magasin. Malgré son entêtement ce patron n'est pas si sûr de lui puisqu'il fait protéger son magasin.

Il est donc bien possible de l'obliger souvent à fermer ses portes en organisant des piquets de grève devant le magasin et en ameutant l'opinion publique. Cela enlèvera à beaucoup de monde l'envie d'aller acheter entre les mains d'un patron qui n'a que du mépris pour son personnel et qui n'hésite pas à embaucher une troupe de nervis, pour briser la lutte des employés.

POINTE-À-PITRE

LES EMPLOYÉES

DES « ABEILLES »

EN GRÈVE DEPUIS

UN MOIS.

Voilà plus d'un mois que les employées de la Société les Abeilles se sont mis en grève.

Cette société appartenant à la famille Bastarud regroupe un centre commercial à Grand Camp et trois libraires services à Pointe-à-Pitre et Raizet.

Les employées se sont mis en grève pour exiger la levée des sanctions prises à l'encontre de l'une d'elles à la suite d'une grève déclenchée pour la journée du mercredi 4 mars 81.

Il faut savoir que dans cette petite entreprise familiale, les conditions de travail sont éprouvantes pour les employées. En particulier celles-ci se plaignent de travailler les dimanches et jours fériés.

C'est bien pour faire connaître leur mécontentement qu'elles avaient décidé, toutes ensemble de se mettre en grève le mercredi des Cendres.

La direction a décidé de se venger en sanctionnant l'une d'elles. Les employées ont riposté en déclenchant la grève. Et jusqu'à présent elles sont bien décidées à faire respecter leur droit à la grève et exigent la réintégration de leur camarade.

STE ROSE : LES HABITANTS PROTESTENT CONTRE UN PROJET DU CONSEIL MUNICIPAL

Les trois dernières réunions du conseil municipal de Ste-Rose se sont déroulées dans une atmosphère assez houleuse.

En effet en plus des conseillers municipaux une vingtaine d'habitants de la commune, pour la plupart des jeunes, y ont assisté. Il s'agissait pour eux de protester contre le projet de la municipalité de transférer la gestion de la distribution d'eau de la commune à la SOCEA.

Une première fois, le vendredi 27 mars, le maire avait dû annuler purement et simplement le conseil municipal, jugeant peut-être intolérable la présence de certains administrés. Réuni à nouveau le vendredi suivant le conseil municipal n'avait pu prendre là non plus aucune décision.

Ce n'est que le lundi 7 avril que le con-

seil municipal dans sa grande majorité, hormis deux conseillers, vota le projet du maire, et cela en dépit des protestations véhémentes des habitants présents.

Ces habitants craignent à juste titre que l'eau ne coûte plus cher du fait de sa gestion par une société privée. Quand on voit ce qui s'est passé dans la commune voisine du Lamentin où la SOCEA assure la gestion et la distribution d'eau les inquiétudes des habitants de Ste-Rose sont largement justifiées. Les factures payées par la population du Lamentin sont de plus en plus lourdes sans pour autant que la distribution soit assurée de façon parfaite.

C'est précisément ce que ne veulent pas tous les jeunes, tous les petites gens

qui à trois reprises ont assisté aux réunions du conseil municipal.

En outre contrairement aux arguments avancés par le maire selon lesquels la commune manque d'argent pour continuer à gérer et distribuer l'eau, ces habitants soutiennent que la commune aurait reçu 250 millions de centimes de subvention pour refaire et réparer le réseau de distribution.

Le bruit court dans la commune que le maire aurait l'intention d'utiliser à toute autre fin cette subvention.

S'il en est réellement ainsi le mécontentement de ceux qui étaient présents aux trois derniers conseils municipaux ne pourra que grandir dans les jours qui viennent.

ECHOS DES ENTREPRISES

MARTINIQUE

HOSPICE : LA RONDE DES MARIONNETTES !

Mardi 31, à l'hospice, le spectacle valait le coup d'œil : en effet, on a eu droit à la visite de la direction, au grand complet, de quelques membres d'administration et d'un délégué régional de la santé venu de France.

Tous ces pontes ont fait comme des marionnettes : « Trois petits tours et puis s'en vont »...

Si ces messieurs ne nous ont pas sollicités pour nous donner notre point de vue, il faut dire que nous n'avons pas perdu grand chose. Car de cette façon, ce ne sont pas ces visites touristiques, ni les liasses de rapports qui en sortiront encore une fois, qui changeront quoi que ce soit pour nous.

Alors notre point de vue, on saura bien le leur donner quand on voudra !

HOSPICE : UNE SURVEILLANTE À SURVEILLER.

Au 4ème étage de l'hospice, la surveillante, au lieu d'embêter le personnel devrait s'occuper des problèmes administratifs, entre autre la comptabilité des médicaments. En effet, il a été découvert durant son congé une quantité de médicaments en surplus dont une partie était périmée et une autre réexpédiée à la pharmacie dans deux cartons.

Comme quoi, on ne peut pas avoir la tête à tout : il faut choisir entre enquêter le personnel ou s'occuper de la pharmacie !

BÂTIMENT L.T.P.C. : NON AUX LICENCIEMENTS !

Alors que des chantiers aussi importants que Terville ou Château Bœuf sont toujours en cours L.T.P.C. prévoit de licencier 47 ouvriers.

Jean Joseph et ses compères estiment qu'ils ne font pas assez de bénéfices sur le dos des ouvriers. Alors ils ont décidé

d'embaucher des tâcherons auxquels ils confient des travaux.

Les avantages pour eux sont appréciables.

D'abord ce système de sous-traitance leur permet de payer des sommes moindres pour l'exécution de travaux, et enfin en divisant ainsi les ouvriers, ils espèrent sans doute éviter les luttes et les revendications.

SOCALTRA : « PA PLÉRÉ BOUDIN PLEIN ! »

Rein est allé trouver les ouvriers de la climatisation pour leur dire que l'atelier ne rapportait pas grand chose.

Rein a vraiment du toupet, car nous savons que près de huit climatiseurs sont vendus par semaine en moyenne et que pour des réparations qui ne durent que deux heures les clients sont facturés 800 F.

Mais les deux ouvriers qui effectuent cette réparation ne sont payés eux qu'à peine 18 F de l'heure.

Alors, faisons le calcul : deux heures à 18 F = 36 F. Pour deux ouvriers : 72 F. 800 F payés par le client - 72 F = 728 F de bénéfice pour le patron.

Ce petit calcul se passe de commentaire...

SOCALTRA SARA : LES PETITES COLONIES DE LA FRANCE... SONT DES PETITES COLONIES DE VACANCES !

Pour l'arrêt technique de la Sara, Rein fait venir des chefs blancs de France, alors que cela fait bien 10 ans que l'on fait des arrêts techniques et que l'on peut bien trouver des ouvriers martiniquais capables de faire ce travail. C'est donc uniquement par racisme que Rein, blanc lui-même embauche des blancs et non des noirs.

De plus, ces blancs touchent de grosses payes sont logés et nourris gratuitement à l'hôtel, sont véhiculés par l'entreprise pour venir au travail et bénéficient d'une voiture pour le week-

end.

Si ce n'est pas de la discrimination raciale que Rein nous dise ce que c'est !

SARA : PRENONS LE TEMPS DE SOUFFLER !

Pour ne pas faire perdre de temps aux ouvriers et pour gagner plus d'argent, Rein fait distribuer des sandwiches sur le chantier, lors de la pause.

Puisqu'il a commencé par les casse-croûtes, pourquoi ne continue-t-il pas par les repas chauds de midi ? En effet, il pourrait nous les apporter personnellement sur le chantier.

Et puisque pour lui le temps c'est de l'argent il pourrait aussi souffler dessus pour les faire refroidir avant de nous les servir !

CENTRE HOSPITALIER DE FORT-DE-FRANCE : « LE CIRQUE ÉLECTORAL ».

Ces dernières semaines, on a vu pas mal de va et vient. C'était le branle-bas de combat. Que se passait-il ?

Les médecins s'agitaient-ils pour la bonne marche de leurs services, pour faire remplacer le personnel absent ? Se préoccupaient-ils du manque de petit matériel ? Courraient-ils partout en chercher ? Non, rien de tout cela. Tout s'éclaircit quand on sait que c'était les élections au niveau de la C.M.C. (Commission Médicale Consultative). Ainsi, ces messieurs ont montré beaucoup de zèle dans leur campagne où deux listes s'affrontaient. Et chacun sait que lorsqu'il y a des postes à décrocher, la concurrence est dure !

BUANDERIE DE CIVIL : « ROCHE LA RIVIÈRE PA CONNAIT CHÂLÉ ROCHES DIFÉ »

A la fin du mois de mars, nous avons vu installer des grillages dans les ouvertures qui donnent sur l'atelier de Civil.

Nous nous sommes tout de suite sentis barricadés et nous avons décidé de

faire savoir à la direction notre mécontentement en lui envoyant une lettre revendicative contenant cinq points. Nous avons demandé à ce que les fenêtres soient à battants repliables, que les portes soient coulissantes, etc.

Devant notre détermination, le directeur a préféré céder que La Meynard c'était pour bientôt et donc qu'elle ne pouvait pas faire trop de frais.

Quant aux quelques sous-fifres qui étaient présents, ils ont piaillé et étaient très hostiles. Mais cela nous a laissé complètement indifférents.

On voit tout de suite le résultat quand nous ne nous laissons pas intimider par des irresponsables.

MÉTALLURGIE

Le troisième pacte pour l'emploi : une affaire en or pour les patrons.

Depuis près de deux mois à la Socaltra, plusieurs jeunes suivent un « stage », mais en réalité ils sont sollicités pour tout faire, sous prétexte que dans un laps de temps très court (6 mois) ils doivent tout savoir et tout connaître.

C'est une main d'œuvre gratuite pour les patrons puisqu'ils sont placés dans l'entreprise par la chambre de commerce dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi. Ils devraient donc être payés par l'Etat et non par le patron.

Mais depuis deux mois qu'ils travaillent à la Socaltra ils n'ont encore touché aucun salaire.

Le pacte pour l'emploi est non seulement un cadeau de l'Etat aux patrons, mais encore un moyen pour la majorité de gagner des voix aux élections en montrant que le gouvernement « crée des emplois ».

Ce qu'on ne dit pas, c'est que ces jeunes étaient auparavant dockers sur le port de Fort-de-France et que c'est la « restructuration » de ce port décidée par les capitalistes avec le soutien de l'Etat qui les a mis au chômage.

On se demande maintenant ce qu'il adviendra de ces jeunes après les élections.

LIBEREZ LOUIS MAUGÉE ET GERARD BEAUJOUR !

BEAUJOUR ET MAUGÉE EMPRISONNÉS DEPUIS TROIS SEMAINES

Depuis trois semaines deux militants trotskystes, deux militants qui luttent pour la libération des Antilles et des travailleurs antillais : deux dirigeants de *Combat-Ouvrier* sont enfermés dans les geôles coloniales en Martinique. Il s'agit de Gérard Beaujour et de Louis Maugée.

On les accuse officiellement de « recel de malfaiteur », suite à l'affaire Périan, ce jeune délinquant évadé de prison et repris il y a quelques mois.

En réalité c'est surtout pour leurs opinions politiques et parce que ces camarades militent sans relâche et ouvertement pour la cause des jeunes, des travailleurs martiniquais qu'on les enferme aujourd'hui.

Il y a deux ans, on se souvient de l'affaire des jeunes de Schoelcher, ces jeunes qui pour se venger de coups infligés par des blancs racistes avaient riposté à leur tour en frappant des blancs. Certains avaient été incarcérés et un comité de jeunes de Schoelcher s'était alors constitué à l'initiative des camarades Maugée et Beaujour, Beaujour en particulier en était le principal animateur. D'autres organisations avaient aussi rejoint le comité : le PCM, le GRS notamment. Meetings, manifestations, campagne de



tracts et d'affiches s'étaient succédés pour défendre ces jeunes persécutés par la police et la justice.

C'est alors que Philippe Chloé était trouvé mort dans sa cellule, soi-disant « suicidé », dans des conditions particulièrement bizarres. L'émotion des jeunes était à son comble et nos camarades s'étaient alors dépensés sans compter pour organiser la protestation autour de ce scandale de la mort de Chloé en prison... On se

souvient aussi de la manifestation du 14 juillet sur la savane perturbant le défilé militaire. Les jeunes en colère protestaient.

On releva ce jour-là que Mme Lacrampe dans le coma qui devait décéder quelque temps après, victime de la répression.

Nos camarades sont en prison parce qu'on les accuse d'avoir caché Périan un de ces jeunes de Schoelcher, après son évasion. Cela reste à prouver, mais de toutes façons, Recel ou pas Recel,

Maugée et Beaujour sont en prison aujourd'hui parce que ce sont des militants révolutionnaires qui ont affirmé haut et fort qu'ils soutiennent la jeunesse martiniquaise, délinquante ou pas contre les persécutions dont elle est victime.

Le pouvoir cherche d'autre part à monter un véritable complot autour de nos camarades tendant à leur faire endosser la responsabilité de l'attentat commis au palais de justice de Fort-de-France il y a plusieurs mois...

Si le pouvoir réprime de la sorte actuellement c'est le signe de son affolement. Il sait que quelque chose est en train de changer aux Antilles et c'est sa peur qu'il exprime dans sa répression tous azimuts.

La solidarité s'est déjà largement manifestée, mais les travailleurs, les jeunes, les militants anticolonialistes, les organisations anticolonialistes, les associations démocratiques, tous ceux qui luttent contre l'arbitraire et l'injustice, tous ceux qui savent que c'est bien en raison de leur combat politique que Maugée et Beaujour sont en prison, doivent protester encore et exiger la libération de ces deux militants martiniquais anticolonialistes emprisonnés depuis 3 semaines.

LOUIS MAUGÉE



Maugée est un camarade ouvrier, il a 33 ans, il milite depuis près de 13 ans dans les rangs de *Combat-Ouvrier*.

Après plusieurs années dans l'émigration où il travaille comme manutention-

naire aux PTT, il retourne en Martinique.

Il travaille pendant plusieurs années comme ouvrier du bâtiment et mène une activité politique et syndicale intense parmi ses camarades de travail, du bâtiment. Il est amené à maintes reprises à prendre la tête de nombreuses luttes contre les patrons.

C'est l'époque des grandes grèves du bâtiment en Martinique (avant les licenciements massifs).

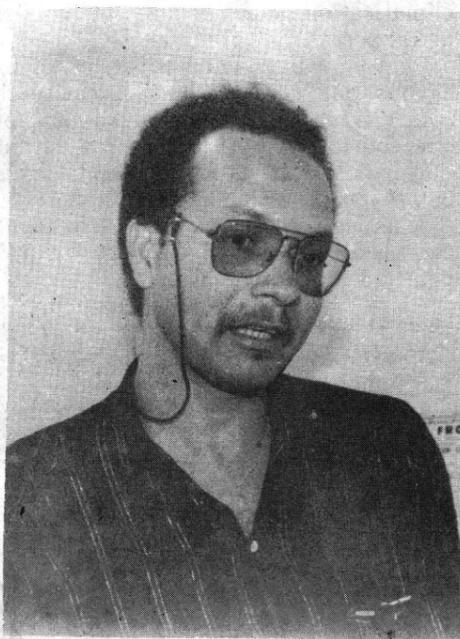
Licencié du bâtiment, Maugée reste de longs mois au chômage tout en continuant son activité syndicale parmi les travailleurs du bâtiment avec lesquels il est toujours en contact.

Il entre ensuite à la Sécurité sociale en tant que simple employé, et là encore il renouvelle son activité militante auprès de ses camarades de la caisse.

Maugée fut aussi plusieurs fois candidat de *Combat-Ouvrier* aux élections, au Lamentin, à Fort-de-France.

Militant dévoué ; estimé et connu de ses camarades travailleurs de Fort-de-France, Maugée est un militant révolutionnaire qui se bat contre le colonialisme français et pour le socialisme.

GÉRARD BEAUJOUR



Gérard Beaujour est enseignant il militait aussi depuis près de 13 ans dans les rangs de *Combat-Ouvrier*.

Bien qu'intellectuel, Beaujour s'est

rangé résolument depuis des années au côté des travailleurs dont il partage les luttes. C'est un militant de la classe ouvrière.

C'est un militant révolutionnaire socialiste qui se bat comme Maugée pour un monde nouveau débarrassé du colonialisme, du capitalisme, un monde sans exploitation de l'homme par l'homme.

Et c'est bien pour cela qu'il est en prison aujourd'hui.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :
G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance à :
EN GUADELOUPE
à Gérard BEAUJOUR
B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE
EN MARTINIQUE
B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :
Combat Ouvrier
B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

CIF Pointe-à-Pitre

Commission paritaire

N° 51728

Maugée et Beaujour sont des fils du peuple martiniquais qui luttent au sein de ce peuple et c'est parce qu'ils militent sans relâche contre le pouvoir colonial, les patrons, les riches, au côté des pauvres et des travailleurs qu'ils sont aujourd'hui en prison.

Exigeons la libération de Maugée et Beaujour!